

2 décembre 2017

**Petite histoire d'une motion inutile
ou comment se faire mousser auprès de ses "amis"**

En France, se loger coûte très cher, presque deux fois plus qu'en Allemagne. C'est mauvais pour tout le monde, sauf pour les professionnels de l'immobilier. Les loyers sont trop élevés alors l'État dépense **25 milliards** pour aider ce secteur, en particulier par l'APL, participant ainsi aux bien trop élevés déficits publics.

Le gouvernement tente de commencer à y remédier. La baisse de 5 euros mensuels de l'APL est compensée par une baisse de 50 euros du loyer financée par les sociétés d'HLM, qui dégagent, au moins pour la principale, en Vendée, des profits et des fonds propres considérables, accumulés depuis des dizaines d'années. Ce n'est pas leur vocation : ils **doivent être au service** des familles modestes !!!

Dans une habituelle démarche corporatiste, ces sociétés ont demandé aux élus locaux vendéens de les soutenir et de dénoncer les mesures gouvernementales, message reçu 5 sur 5 par notre maire et président de la communauté.

Il nous a donc été demandé de **DÉCIDER d'une MOTION** en ce sens, dans les deux assemblées.

Après un «débat» peu utile en conseil communautaire et à peine amorcé en conseil municipal, nous avons bien compris que **leur attitude idéologique faisait fi du principe de réalité**. Nous avons donc voté **NON** à ce texte sans intérêt.

Nous verrons, en fin de mandat, les résultats de cette nouvelle politique gouvernementale et nous assumerons nos positions d'aujourd'hui. Pour nous, ce qui prime, c'est l'amélioration de 540 euros par an des familles modestes logées dans le parc public et bénéficiaires de l'APL.

Tout le reste, y compris les gesticulations publiques de notre maire, sont dérisoires par rapport à ce geste fort de solidarité en direction de ces familles.